

Avec deux facultés de théologie, un master Islamologie droit gestion et un diplôme d'université Droit, société et pluralité des religions, l'Université de Strasbourg fait figure d'exception dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Comment ces enseignements sur la place de la religion dans une société laïque se vivent et se construisent

L'Alsace, une expérience de la laïcité?

au quotidien à l'université? Cela fait-il de l'université un modèle de laïcité? Un focus qui examine ces regards critiques sur les religions à l'Unistra et chez nos proches voisins de l'Université de Freiburg.

Y aurait-il un modèle laïc à l'université?

En plus de ses deux facultés de théologie, l'Unistra fut la première à proposer dès 2011, un diplôme universitaire sur la pluralité des religions. Entre exemple et particularisme, il est aussi bien question de richesse interdisciplinaire.

Le 3 mars dernier, le Premier ministre, Manuel Valls, accompagné de Najat Vallaud-Belkacem et Bernard Cazeneuve, s'est rendu à l'Université de Strasbourg afin de rencontrer les étudiants et les enseignants du diplôme universitaire Droit, société et pluralité des religions. Quelques semaines après les attentats de Paris, il tenait à affirmer ici, à l'Unistra, que la formation devait devenir un passage « incontournable [...] pour exercer certaines fonctions. Je pense, en particulier, à celle d'aumônier; je pense aussi aux règles qui devront s'appliquer aux ministres du culte formés à l'étranger et venus exercer en France. » Et le Premier ministre d'en profiter pour annoncer la création de diplômes universitaires équivalents à celui de Strasbourg, déjà dupliqués dans cinq universités, dans six autres universités françaises, tout en rappelant que « la France c'est la laïcité » et que « la laïcité, c'est [...] l'apaisement. »

UNE SITUATION PARTICULIÈRE

Peut-on pour autant ériger Strasbourg en modèle de laïcité pour les autres universités françaises? « Modèle sûrement pas, tempère Michel Deneken, premier vice-président de l'Université de Strasbourg, et prêtre du diocèse de Strasbourg, un exemple sans doute. » Et une situation

particulière très certainement. Combien d'autres universités françaises comptent-elles un prêtre catholique dans leur conseil d'administration? Aucune. Et pour cause: Strasbourg est la seule à compter deux facultés de théologie, l'une catholique, l'autre protestante. « Les enseignants-chercheurs de ces deux facultés sont des enseignants-chercheurs comme les autres, insiste Michel Deneken. Ils participent à la vie de l'université comme les autres. »

« Nous ne sommes pas une école pastorale, précise Rémy Gounelle, doyen de la Faculté de théologie protestante. Nous sommes une université d'État. Nous proposons à nos étudiants un regard laïc et critique sur les religions. Nous leur donnons une culture républicaine. » Et c'est cette approche laïque qu'a voulu mettre en avant le Premier ministre en visitant le diplôme universitaire (DU) Droit, société et pluralité des religions. Ce DU, créé en 2011 au sein de la Faculté de droit, premier de son espèce en France, a accueilli huit étudiants lors de l'année universitaire 2014-2015. Son « objectif, explique sa responsable Céline Pauthier, n'est pas d'enseigner la religion mais la place de la religion dans une société laïque. »

LA RICHESSE DE L'ENSEIGNEMENT DES RELIGIONS

Même si d'aucuns ne se gênent pas pour réclamer la sortie du religieux de l'université, Rémy Gounelle préfère insister sur « la richesse strasbourgeoise que constitue l'enseignement des religions » et sur l'interdisciplinarité qu'il pratique avec ses collègues historiens, juristes ou philosophes. Ainsi le groupement d'intérêt scientifique Sciences des religions et théologies à Strasbourg, qu'il dirige, travaille-t-il actuellement sur les questions de la religion et de l'alimentation. Des journées d'études sont organisées où les approches théologiques, mais aussi sociologiques, anthropologiques ou juridiques sont abordées. Ces derniers mois, fort de ses premiers

travaux, le groupement est aussi intervenu auprès des principaux de collèges et proviseurs de lycées de la région. Et si c'était là que réside l'apaisement laïc mis en avant par Manuel Valls?

■ Jean de Miscault

« Nous proposons à nos étudiants un regard laïc et critique sur les religions. Nous leur donnons une culture républicaine. »

#

Aller plus loin avec le focus plurimédia sur savoirs.unistra.fr



Francis Messner,
professeur spécialiste du droit
des religions

Et l'islam ?

Francis Messner, directeur du master Islamologie droit et gestion de l'Unistra, a remis son rapport sur la formation des cadres religieux musulmans au Premier ministre, le 3 mars dernier à Strasbourg. Il fait trois préconisations :

- étendre le nombre de diplômes universitaires sur le modèle du diplôme universitaire (DU) Droit société et pluralité des religions en suggérant que cette formation soit requise pour accéder à

certains postes d'agents publics, ou pour l'obtention de visa par les cadres religieux :

- développer et structurer des pôles de sciences humaines et sociales sur l'islam, en favorisant l'approche historico-critique : « le master d'islamologie de Strasbourg répondant déjà partiellement à cette demande » ;
- apporter un soutien en sciences humaines et sociales aux établissements privés de théologie musulmane.

Une définition de la laïcité à l'université

De quoi parle-t-on quand on aborde la question de la laïcité à l'université ? La Conférence des présidents d'université a édité un guide *Laïcité et enseignement supérieur*, dont une synthèse a été distribuée aux doyens des facultés de l'Unistra.

Le code de l'éducation dispose que « le service public de l'enseignement supérieur est laïque et indépendant de toute emprise politique, économique, religieuse et idéologique ; il tend à l'objectivité du savoir ; il respecte la diversité des opinions. Il doit garantir à l'enseignement et à la recherche leurs possibilités de libre développement scientifique, créateur et critique. »

Quelques règles sur les conditions d'enseignement sont rappelées : un enseignant ne peut pas exprimer sa croyance religieuse, ni faire acte de prosélytisme. Un

étudiant peut en revanche afficher sa croyance religieuse sans faire acte de prosélytisme. Le port de certaines tenues par les étudiants n'est ainsi pas interdit sauf s'il empêche de les identifier ou s'il compromet l'apprentissage de certaines matières. Un enseignant ne peut pas refuser de faire cours à un étudiant en raison de ses convictions religieuses et inversement un étudiant ne peut pas récuser un enseignant en raison de son sexe ou de sa religion, ni demander l'aménagement des dates d'examen.

#

Qu'est-ce qu'être laïque à voir sur savoirs.unistra.fr

Facultés de théologie : heureux fruits d'une exception alsacienne

Avec ses deux facultés de théologie délivrant des diplômes d'État, l'Université de Strasbourg fait figure d'exception dans le paysage de l'enseignement supérieur français. Quelles conditions ont permis l'établissement de ces bastions ?

« L'histoire des facultés de théologie est intimement liée à celle de la région, oscillant entre domination allemande et française, entre influence protestante et catholique », commente René Heyer, doyen de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg. Dans l'Alsace germanique du XVI^e siècle, Strasbourg, alors protestante, voit naître le Gymnasium. Considéré comme fondateur de l'Université de Strasbourg, cet établissement formait tout « homme utile à la cité » à la théologie protestante mais également aux mathématiques, à la philosophie et la poésie. Il faudra attendre le XVII^e siècle pour qu'une faculté catholique voie le jour à Molsheim. Sur fond de tension religieuse, cette dernière a pour but de concurrencer l'établissement protestant dont le rayonnement intellectuel est indiscutable.

Avec l'arrivée de troupes de Louis XIV, s'en suit une longue période d'administration française qui prendra fin en 1870 avec la défaite de Napoléon III face aux armées de la coalition. Commence une période d'important rayonnement ; le palais universitaire est construit et accueille l'université allemande et ses 6 facultés. Dès l'origine, la faculté de théologie protestante en fait partie. « C'était tout

naturel. De Heidelberg à Göttingen, toutes les universités allemandes comptaient des facultés de théologie en leur sein », indique Rémi Gounelle, doyen de la Faculté de théologie protestante.

Le séminaire catholique rechigne à se joindre à la fête. « Le clergé, plutôt favorable aux Français, ne voyait pas d'un bon œil ce rapprochement avec l'État », poursuit R. Heyer. « Ils préféreraient garder la mainmise sur la formation des prêtres ». L'empereur réussit alors un tour de force : s'appuyant sur le concordat établi par Napoléon, il obtient un accord avec le Saint-Siège permettant à la faculté de délivrer des diplômes canoniques. Plus

aucun obstacle ne s'oppose à l'affiliation de la faculté de théologie catholique à l'université. Elle ne la quittera plus.

Lorsque l'Alsace revient à la France à la fin de la première guerre mondiale, les facultés de théologie s'accordent mal avec la conception de la laïcité républicaine française. Mais après le traumatisme de la grande guerre, c'est la recherche de consensus qui prime. « Les facultés

de théologie sont mentionnées lors de l'inauguration de l'université française par le président Poincaré et des arrêtés du commissaire général de la République de juin 1921 en définissant les postes.

C'est la reprise d'un héritage », précise R. Gounelle.

Cet héritage traversa la période sombre du III^e Reich jusqu'à nos jours, sans remise en cause. « Il est intéressant de noter qu'il n'y a aucune contradiction

entre le sentiment républicain des Alsaciens et leur attachement au concordat », assène R. Heyer. D'autant plus que les facultés pourraient jouer un rôle dans la formation des dignitaires religieux. En développant les facultés de théologie, l'État régulerait le fait religieux. « La formation à l'université, c'est l'assurance de ne pas tomber dans l'endoctrinement et le fondamentalisme », conclut Rémi Gounelle. Un luxe dont beaucoup d'hommes politiques aimeraient se targuer.

■ Fanny Cygan

« La formation à l'université, c'est l'assurance de ne pas tomber dans l'endoctrinement et le fondamentalisme ».

« C'était tout naturel, toutes les universités allemandes comptaient des facultés de théologie en leur sein ».

Le modèle à l'allemande

En prêtant serment devant le Bundestag, la chancelière a conclu, la main droite levée, par les mots: « Que Dieu me vienne en aide ». Et la loi fondamentale de 1949 contient une référence religieuse dans son préambule en y inscrivant « sa responsabilité devant Dieu et les hommes ».

En Allemagne, ni Église d'État ni séparation laïque à la française, mais un système pragmatique de coopération. Exemple: la coopération entre l'État et les communautés qui assurent l'instruction religieuse n'est pas, pour les Allemands, une atteinte au principe de séparation. L'instruction religieuse est une matière d'enseignement ordinaire, enseignée dans les écoles publiques, organisée par l'État, mais également placée sous le contrôle de chacune des communautés religieuses. Les parents peuvent décider de la participation de leurs enfants (tout comme en Alsace).

Le principe de « neutralité positive » interdit toute discrimination. Les églises sont invitées à se constituer en associations ou en corporations de droit public, ce qui leur permet de lever des impôts collectés par l'État. Les religions reconnues - catholiques, protestantes et juives - bénéficient de l'aide des autorités pour financer leurs activités et rémunérer leur clergé. Mais pas (encore?) l'islam, en raison de sa structuration très décentralisée, malgré quatre millions de fidèles.

Le Conseil scientifique allemand s'est prononcé en janvier 2010 pour le « développement de la théologie et des sciences liées aux religions à l'université »: les professeurs sont formés dans les facultés de théologie, pour la plupart d'État. Celles-ci sont soit protestantes, soit catholiques, quelques universités abritant les deux facultés, comme à Munich ou Tübingen... Il existe une faculté de théologie juive à Heidelberg et, depuis peu, quelques instituts de théologie islamique.

Évitons les mono-focalisations

Vivre ensemble à l'Université de Freiburg? Entretien avec le professeur Mathias Jestaedt, spécialiste de droit public et de droit canonique.



Mathias Jestaedt, doyen de la Faculté de droit, Albert-Ludwigs-Universität

« Pour moi, le mot université est très proche du mot universalité: c'est avant tout un mélange culturel, de langues, de pensées... L'université Albert-Ludwig compte environ 24 000 étudiants, dont 30 % d'étrangers. Freiburg, tout comme son université, est une ville accueillante et paisible, nous n'avons guère de litiges à déplorer... »

En Allemagne, l'État se veut neutre en termes de pratiques religieuses. Une neutralité bienveillante: tout le monde doit pouvoir s'exprimer. Pas de laïcité affirmée à tous crins, mais des situations concrètes auxquelles il faut s'adapter selon le bon sens. Lorsqu'une pratique religieuse ne

nuit pas au fonctionnement d'une institution, il n'y a pas de raison de l'interdire par principe. Dans les écoles publiques, le port du foulard islamique n'est pas pros crit de façon générale, mais il le serait s'il dérangeait la paix scolaire ou s'il se voulait provocant. L'école ayant une fonction intégrative, nous partons de l'idée qu'il faut rendre aux élèves, sous forme de droits, ce qu'on leur prend en obligations... À l'université, il n'y a pas de règles spéciales à ce sujet et cela ne pose pas de problème particulier.

Le « vivre-ensemble » est une thématique de réflexion collective qui, à mon sens, n'a pas de spécificité à l'université. Évitions les mono-focalisations, par exemple sur

l'islam. L'histoire du pays est imprégnée de christianisme et le rôle des églises chrétiennes a été dominant dans le champ social. Les églises chrétiennes sont toujours de très gros employeurs, dans les secteurs de la formation, des maisons de retraite, des jardins d'enfants... On peut constater que leur influence a baissé proportionnellement, avec l'arrivée des Allemands de l'est et avec la pluralisation des religions... »

« Pas de laïcité affirmée à tous crins, mais des situations concrètes auxquelles il faut s'adapter selon le bon sens. »

La liberté au cœur des débats

Qu'est-ce qu'une « religion civilisée »? Quels sont les rapports entre l'université et les religions? C'est le genre de questions que (se) pose Magnus Striet.



Magnus Striet, professeur de théologie fondamentale, Albert-Ludwigs-Universität

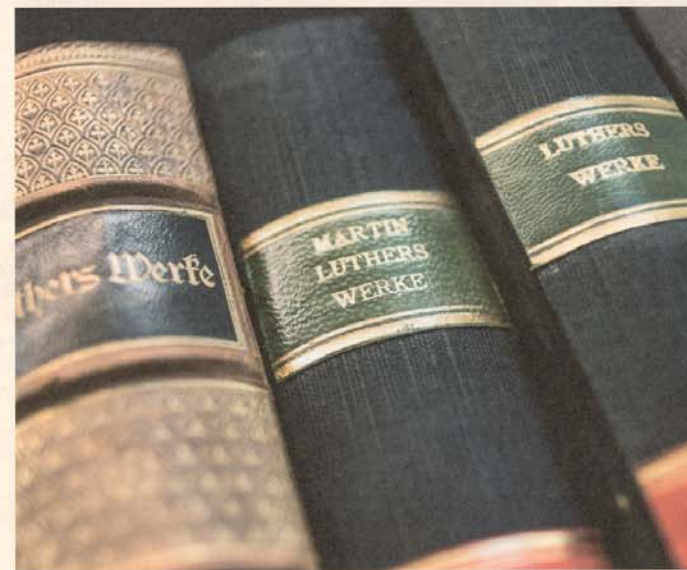
Suite aux attentats terroristes de janvier en France, le Pr. Magnus Striet s'est exprimé dans l'édition de janvier 2015 d'*UniLeben*, une publication de l'Université de Freiburg. Il y rappelait qu'au fil de l'Histoire, pratiquement toutes les religions avaient perpétré des violences et que le christianisme, notamment, « avait dû passer par un long apprentissage et d'importantes remises en cause identitaires avant de pouvoir accepter une société laïque et un système d'État ».

disciplines, a une influence sur le développement des représentations religieuses et des pratiques, notamment par la formation des futurs cadres ».

■ Myriam Niss

« le droit d'être libre dans sa foi est un signe de religion civilisée. »

Cet enseignant-chercheur de 51 ans est aussi la cheville ouvrière des Freiburger Religionsgespräche, des débats publics qui attirent à Freiburg jusqu'à un millier de personnes sur des thèmes comme « Religion et sexualité » ou encore, le 29 janvier dernier, « Fanatisme religieux ». Estimant que « le droit d'être libre dans sa foi est un signe de religion civilisée », il place cette liberté au cœur du processus d'entrée dans la modernité. Dans ce contexte, le rôle de l'université est évidemment central. Depuis quelques années, la théologie islamique est présente dans quelques universités allemandes, à Tübingen, Francfort, Münster ou est au programme de la Faculté des sciences de l'éducation, comme à Freiburg. « Dans ce pays (en Allemagne), cela a fait du bien au christianisme de « s'académiser » dans le système universitaire... La théologie, quand elle est abordée de manière scientifique, et à condition qu'elle sache coopérer avec d'autres





Expert en laïcité



Christian Mestre,
doyen de la Faculté de droit

En 2004, Christian Mestre était président de l'Université Robert Schuman. Alors qu'il présidait la commission Vie de l'étudiant au sein de la Conférence des présidents d'universités (CPU), il avait réalisé un guide pratique de la laïcité dans l'enseignement supérieur, aujourd'hui en cours de réédition avec une mise à jour législative et à la lumière de 10 années de jurisprudence.

UNE MISSION D'EXPERTISE ET DE CONSEIL

Aujourd'hui doyen de la Faculté de droit, de sciences politiques et de gestion, Christian Mestre vient de se voir décerner une double-fonction : il a été nommé référent laïcité au niveau national par la CPU et, localement, par le président de l'Unistra, avec « une mission d'expertise et de conseil pour les responsables de l'université », résume-t-il. Pour « avoir une photographie de ce qui se passe », un questionnaire de

50 items a été envoyé aux gouvernances de toutes les universités françaises. Les réponses sont en cours d'analyse. Quelques points sensibles, mais qui trouvent des réponses fermes : « Sur la carte d'étudiant, il faut avoir le visage et les cheveux découverts. On peut être amené aussi, pendant les examens, à demander à une étudiante d'enlever son foulard ». Quelques universités sont confrontées à des demandes de lieux de prière ou de repas spéciaux dans les cafétérias, « ce qui n'est pas leur vocation », estime Christian Mestre. Pas de dérogations aux journées de cours et d'exams, mais « l'université fait l'effort d'éviter les jours de grandes fêtes ». Les contestations d'enseignements ou d'enseignants (par exemple par rapport à leur sexe) sont quant à elles, « totalement irrecevables... »

■ Myriam Niss

Croiser les regards

« Le vivant a-t-il un sens ? » C'était un cycle de conférences proposées en février-mars dernier à l'initiative de la Faculté de théologie protestante. Une belle occasion de « croiser les regards et de faire passer les savoirs », résume Daniel Frey, maître de conférences en philosophie de la religion, responsable de ces rencontres interdisciplinaires organisées avec le concours des Facultés des sciences de la vie et de philosophie.

ÉTUDIER LES CONCEPTS DE CRÉATION ET D'ÉVOLUTION

La biologie décrit le vivant et les mécanismes de l'évolution, où le hasard joue un rôle essentiel : « A priori, d'après le biologiste, rien ne viendrait donc plaider pour un sens du vivant. Mais pour le théologien et le philosophe, cette prépondérance du hasard n'empêche pas de poser la question du sens du vivant pour l'humain. » La théologie explore ce sens dans l'interprétation des textes

bibliques, au fil des siècles et aujourd'hui. À l'université, on peut étudier à la fois les concepts de création et d'évolution, d'autant que « la théologie n'est pas là pour dire comment la vie est survenue. C'est à juste titre que l'affirmation de la pertinence biologique ou physique des textes bibliques a été abandonnée ! » La théologie universitaire, elle-même interdisciplinaire, s'interroge sur la façon dont les différents discours peuvent s'articuler. « Dans toute société, la curiosité est la meilleure arme contre le repli sur soi. Or, au sein de l'université, nous sommes tous plus ou moins ignorants de ce que font les autres. Les sujets transversaux et décalés permettent de se rencontrer, et de proposer nos éclairages au-delà du cercle universitaire. »

Le prochain thème de ces débats transversaux sera le bonheur. Sous le titre « Faut-il être heureux ? », il s'agira d'interroger l'injonction moderne au bonheur... et ses contradictions!

■ Myriam Niss



Daniel Frey,
maître de conférences
en philosophie de la religion



Conférences à revoir sur
savoirs.unistra.fr





Des rapports codifiés

Antoine Pfeiffer, déjà titulaire d'un master de droit public, cherche à se spécialiser dans le triptyque « État, religion, droit ». Se destinant à la recherche, c'est par intérêt scientifique qu'il a choisi le master pluridisciplinaire Islamologie, droit et gestion.

Un enseignement, estime-t-il, « qui trouve tout particulièrement sa place dans les débats actuels d'une société qui souffre d'un déficit de connaissances sur le fait religieux ». Ce master, ouvert à tout le monde, est fréquenté majoritairement par des étudiants de confession musulmane, étudiant-e-s français-es de familles originaires de Turquie ou étudiant-e-s du Sénégal, du Maroc ou d'Algérie... Antoine observe et analyse les interactions entre les cultures et les croyances : « Le vivre-ensemble, on l'expérimente tous les jours. Il n'est pas fait d'événements

particuliers, mais de la pratique quotidienne. Et il est nécessaire de savoir assouplir son schéma de pensée au contact de l'autre et de faire intervenir le moins possible sa subjectivité ». Si, dans le cadre strictement universitaire, il note une bonne cohésion de la promotion, « dans les interventions des étudiants, il arrive que la tentation d'avoir recours à des références religieuses soit forte, au détriment de l'objectivité scientifique... Et les rapports au sein du groupe sont très codifiés ».

■ Myriam Niss

TIMOTHÉE, ÉTUDIANT EN THÉOLOGIE :

« On nous regarde quelques fois comme des bêtes curieuses »

Timothée est étudiant en master de Théologie fondamentale à la Faculté de théologie protestante. Il prépare un mémoire sur le Gethsémani johannique : entre agonie et ironie.

Comment vivez-vous la laïcité à l'Université de Strasbourg ?

Le concept de laïcité a été fortement influencé par le protestantisme. Cela permet de préserver les minorités religieuses. À l'université les opinions de chacun sont préservées par la laïcité. Cela permet d'accepter les religions, mais aussi les non-religions : c'est un facteur d'ouverture.

Comment ça se passe avec les autres étudiants ?

Entre étudiants de théologie protestante et catholique, nous savons que nos avis diffèrent quelques fois. On dialogue, on parle de beaucoup de choses, on se voit en dehors du cadre universitaire. Les autres étudiants du campus, où j'ai de nombreux amis, ont souvent tendance à croire, que nous sommes

tous forcément croyants, ce qui n'est pas obligatoirement le cas. Certains nous voient un peu comme des bêtes curieuses. Ils nous demandent à quoi servent ces études. Surtout si nous ne voulons pas devenir pasteur, ce qui est mon cas. Finalement les étudiants en philosophie suscitent le même genre d'interrogations.

Comment avez-vous vécu les attentats du mois de janvier ?

Certains étudiants ont voulu en parler. Nous avons eu des débats en classe, notamment avec un professeur de philosophie. On a participé aux manifestations comme beaucoup d'étudiants.

■ Propos recueillis par Jean de Miscault

Quels liens entre le management et les religions ?

« Un manager sur quatre est confronté à la question du fait religieux au travail. », la laïcité au quotidien dans le monde du travail.



Isabelle Barth, professeur en sciences de gestion

Dans son ouvrage *Management et religions, un lien indéfectible*, Isabelle Barth directrice de l'EM Strasbourg, étudie les problématiques liées aux interférences de la pratique religieuse dans le monde du travail. « Les entreprises ne sont pas soumises au devoir de neutralité imposé dans le domaine public. Ce décalage peut poser des dilemmes managériaux dans l'entreprise parfois confrontée à des demandes pouvant interpeller le fondamental bien vivre ensemble du monde du travail. »

ENTRER EN DIALOGUE MANAGÉRIAL

La posture du manager est d'envisager le fait religieux avec bienveillance, « sans tout accepter de tous », mais dans l'égalité des traitements via des règles opposables aux athées comme aux religieux, pratiquants ou non. « Il faut entrer en dialogue managérial mais surtout pas dans l'exégèse religieuse qui n'appartient pas à l'entreprise, c'est pourquoi beaucoup d'entreprises (La Poste, IBM, etc.) adoptent des chartes, des guides visant la bonne attitude ; l'ultime paradoxe est de gérer la différence et la reconnaissance de chacun dans l'indifférence la plus totale ; on glisse du management de la diversité, vers un management inclusif. »

■ Sabrina Loffredo

La posture du manager est d'envisager le fait religieux avec bienveillance

L'IMPORTANCE ET LES ENJEUX DU FAIT RELIGIEUX

« Les buts et défis de l'entreprise sont de créer de la performance économique, de générer de la satisfaction, un travail heureux, dans le respect de chacun et sans la mise en danger d'autrui [...]. Les managers doivent prendre conscience de l'importance et des enjeux du fait religieux. En effet, on observe que son déni, tout comme son acceptation sans dialogue, engendrent des dérives et une souffrance salariale résultant de problèmes non exprimés ou gérés par défaut. Par exemple, au nom de la diversité, une entreprise met en place une salle de prières ; ce choix, au départ positif peut connaître des effets boomerangs très problématiques comme l'incitation par des prosélytes à la pratique religieuse [...] et un sentiment d'iniquité pour les athées et d'autres minorités religieuses... Cela génère alors une souffrance qui impactera la performance globale de l'organisation. »